

# Élections Professionnelles à Roto France Impression

**Le 14 janvier, vous allez élire vos représentants du personnel !**

Cela n'a rien d'anodin, ceux que vous élierez, devront :

- vous défendre avec efficacité,
- porter vos revendications sans les déformer,
- servir l'intérêt collectif plutôt que leurs propres intérêts personnels.

En présentant : Jamel Boussalem, Sébastien Tancray et Raoul BOUQUETY, nous faisons le choix de futurs délégués qui seront toujours disponibles et à votre écoute.

Vous allez pour la première fois élire vos représentants au CSE (Comité Économique et Social) qui remplace les 3 instances du personnel historique qu'étaient le Comité d'Entreprise, les Délégués du Personnel et le CHS-CT.

**Le CSE institué par Macron, c'est moins d'élus du personnel pour plus de missions et responsabilités !**

C'est comme chez Maury travailler toujours plus avec moins et dans la polyvalence la plus totale.

Les candidats présentés par la Filpac-CGT bénéficient d'une organisation syndicale la plus implantée dans les entreprises du secteur l'imprimerie, première organisation syndicale représentative dans le Leabur et première organisation syndicale dans le groupe Maury.

Votre vote va déterminer le poids de chaque organisation syndicale lors des prochaines négociations dans l'entreprise.

Si la CGT ne pèse pas plus de 50% des votes au premier tour des élections, elle ne pourra plus signer d'accords ou **pire s'opposer à des accords qui vous seraient défavorables !**

Pas de fausses promesses électorales de dernier moment mais des combats à mener ensemble avec vos futurs élus CGT :

- **De meilleurs salaires,**
- **défendre les emplois,**
- **améliorer les conditions de travail,**
- **faire respecter le temps de travail.**

Jamel, Sébastien et Raoul en se présentant, s'engagent : à vous consulter avec chaque négociation, à vous rendre compte systématiquement, à faire des comptes-rendus (oraux ou écrits) de chaque réunion DP-CE, à élaborer avec vous le cahier de vos revendications et réclamations et de le défendre devant le directeur.

**Votez pour vos intérêts, votez pour ceux qui vous défendent,  
votez pour ceux qui se battent au quotidien  
et pas une fois tous les 4 ans,  
Votez pour la liste CGT !**

*Le 7 janvier 2019*